

me d' Courmouai le 30-11-94
E35476
Dufardin Rodolphe
caporal
soldat m. 12. H. 1.9. C. 22 2 57 300
(Mdn) décidé le 28-9-78 *Alouche (1700)* 40
à le 5-10-18 500 m chemin de Vijfwegen vers la forêt
à l'E. de la n^e drève (Bég. d'icis 3^e D.A.)
à Westraeghe dans l'usine de M. J. N. Pichett et fils (père)
recu: J. P. Capelle et re-⁶ucal de Courmouai (J. M.)
Sb. E/c 5585 le 13.11.19 à M. g. p. ol.
Sb. T/c 6955 le 9.12.19 à M. g. pas p. ol.
J. M. 4^e 1^e le 15.10.21 *5411* p. ol. *transmis pour M. D.*
Jugement rendu le *Courmouai.*
transcrit *1061/08740* du 23-12-19 en bulletin d'inform¹. (E.C.)
adresse Dufardin Parfait Adjudant 485-8 M. A. B.
EC 2251 du 11.2.21 à Mdn et en retour.
d^e de ligne n^o 3038 du 14.6.21 env. liste
laquelle donne renseignements concern¹ milit (B. I.)
Sb. 11586. 29-11-21 à M. Dufardin rue de la Piévoyance
n^o 54 Courmouai. Rép¹ du for form¹ à Mdn. Sardine
Mod¹ n^o 2619/54844 du 3-1-22: Transm. en com¹ la lettre
de M. J. B. Dufardin, qui insiste d'obtenir l'exh. du corps de
son fils aux frais de l'Etat. Il est à remarquer que le requérant
prétend que le corps ne fut identifié qu'en octobre dernier.

Le Com. du Secteur IV à Roulers n. 81 du 9-1-22. Envoi met le
dossier. Exh. ^{non} peut avoir lieu.

S.C. 21239 du 20-1-22 au Mdr: Corbe du mil. a été retrouvée
le 8-10-21. Exh. ^{tin} pourra s'y faire: En quest. à la fam. à
compléter et à renvoyer le plus tôt possible.

S. D. 1400 du 8-4-22. env. P.V. d'exh. en double n. 823.
(4)